



LES SOINS AUX MALADES EN TOSCANE

Dans les villes de la Toscane existe un ordre dit de la Miséricorde. Les touristes qui visitent Florence, Lucques ou Pise s'arrêtent étonnés en voyant des hommes masqués de noir transporter durant la nuit des malades, des blessés à l'hôpital, et durant la nuit, la torche à la main, des morts au cimetière. L'idée de la robe noire et du capuchon simplement de faire le bien inconnu. Les membres de cet ordre étrange sont toujours enterrés la nuit.

TEMPERATURE Du 12 juillet 1901.

Table with 2 columns: Location and Temperature. Locations include Washington, D.C., New York, etc. Temperatures range from 80 to 90 degrees.

Bulletin Météorologique.

Washington, D. C., 12 juillet. Indications pour la Louisiane: Temps généralement beau, très chaud samedi et dimanche; vents variables.

L'ABELLE A BUFFALO.

LES LECTEURS DE L'ABELLE qui visiteront l'EXPOSITION PANAMERICAINA DE BUFFALO, TROUVERONT LE JOURNAL EN VENTE, ENTRE AUTRES ENDROITS, AU BUFFALO "CIRCULATION BY MAIL" 909 MAIN STREET.

L'AVENIR

DE

L'Amérique Latine.

Plus on sait d'un regard scrutateur les pérégrinations plus on moins méconnaît les expéditions plus ou moins guerrières des grandes puissances à travers les contrées lointaines, soit pour y chercher un placement pour leurs produits, soit pour s'y créer un pied-à-terre ou y fonder une colonie, plus on s'aperçoit que toutes ou presque toutes font fausse route, et s'exposent à de cruelles déceptions. Après les nombreux et pénibles efforts qu'elles ont tentés depuis longtemps et qui ont coûté des sommes folles, on en est encore à se demander ce que ces grandes puissances sont allées faire en extrême Orient, et ce que les unes et les autres, sans en excepter les Etats-Unis, comptent en tirer de bon. Il faut avoir perdu le sens et n'avoir aucune notion

canal ou un système de canaux qui les relie entre elles et joins dans cette partie du continent américain à peu près le même rôle que le Mississippi dans le Continent Nord. Or, ce travail, il est à l'étude; il va même recevoir un commencement d'exécution au moyen d'un canal qui reliera les deux plus grands cours d'eau de ce continent: les Amazones et le Panama. Ces énormes travaux une fois achevés, nous ne voyons pas ce que l'Amérique du Sud aura à offrir à l'Amérique du Nord. Les différents soleils sont aussi variés, et surtout, aussi variés. Unies par les intérêts matériels qui sont identiques du nord au sud, unies par des voies de communication à l'intérieur, maitresses à l'est et à l'ouest de deux immenses lignes de côtes d'où elles peuvent dominer les deux océans, Pacifique et Atlantique, ces républiques sont appelées à jouer dans l'avenir un rôle de premier ordre.

Sans doute elles ne jouissent pas des bienfaits d'une union politique solide et admirablement pondérée comme les Etats-Unis qui lui doivent de pouvoir compter près de quatre-vingts millions de citoyens soumis au même pouvoir, possédant les mêmes droits, ayant les mêmes obligations morales et payant les mêmes impôts, mais il se produit, chez elles, au point de vue économique et commercial, un travail d'unification qui a déjà produit de très beaux fruits, et doit en produire de plus beaux encore avant longtemps. C'est de ce côté-là que se dirige en ce moment l'humanité, non vers l'extrême Orient ou vers le continent noir. Les populations ne se mettent pas toujours complaisamment à la remorque du monde officiel. Ce qui se passe le prouve clairement. Il y a plus de soixante-dix ans que les Américains l'ont compris et ont pris des mesures en conséquence.

LA SUPPRESSION

-DES-

Prises de Guerre.

Nous avons dit qu'un conseil des ministres qui a eu lieu ces jours-ci, nous nous dans le Temps de Paris, le président de la République a signé un décret supprimant les "prises de guerre". Voici l'intéressant rapport du ministre de la guerre qui précède ce décret: L'usage des prises a été réglementé par une ordonnance royale du 20 novembre 1710. Voulez-vous mettre un terme au brigandage de "partis qui, se disant à tort sortis des pièces ou détachés des armées du roi", en prenaient prétexte pour "tirer de gros rafraichissements des lieux par où ils passaient", le roi avait ordonné que "nul parti ne pourrait être détaché de ses armées ou sortir de ses places sans un passeport du général d'armée ou du gouverneur"; qu'il ne pourrait être inférieur à vingt-cinq hommes commandés par un officier; qu'il ne saurait "tirer aucun rafraichissement du lieu où il passait qu'en payant de gré à gré"; enfin que "les effets pris sur l'ennemi par les partis ne pouvaient être vendus qu'après qu'il en aurait été dressé procès-verbal par le prévôt de l'armée ou par les subdélégués des intendants dans les places".

Pour tenir compte de ces prescriptions, l'ordonnance du 17 février 1753 "portant règlement sur le service de l'infanterie en campagne" les rappela dans son article 471 intitulé: "Des partis". Depuis cette date, les "règlements provisoires de 1755, de 1774 et du 5 avril 1792 sur le service de l'infanterie en campagne"; le "règlement provisoire des troupes en campagne du 11 octobre 1809" daté de Schenbrunn; l'insurrection provisoire de février 1823; l'ordonnance de 1832 et le décret présidentiel du 26 octobre 1843 portant règlement sur le service des armées en campagne" ont plus ou moins copié l'ordonnance de 1753 en traitant "des partis" ou "des partisans" et en rappelant les "prises" qui leur étaient reconnues.

Tout-à-fait, à partir de 1832, les règlements complétèrent les dispositions de 1753 en prescrivant que, si le matériel enlevé à l'ennemi était un matériel de guerre, il devait être retourné à l'Etat, moyennant indemnité au captateur. Enfin, le décret du 28 mai 1895, résumant le chapitre des partisans à celui des détachements, séparés dans le règlement de 1843, reproduit, pour la répartition des prises faites par les détachements, les dispositions admises jusque-là pour les prises faites par les partisans, mais ne l'étend pas aux unités constituées organiquement. Si, maintenant, des règlements relatifs au service en campagne ou passé à ceux d'administration, on consulte que l'article 259 "quater" du règlement du 13 avril 1859 sur la comptabilité publique prévoit la "répartition des prises sur l'ennemi". "Le montant brut des prises, dit-il, est partagé entre l'Etat et les captateurs". Les prises faites par les détachements agissant isolément leur appartenent intégralement. Au rapprochement de ces deux prescriptions il semble résulter que le règlement du 13 avril 1859 prévoit, à la fois, les prises faites par une unité quelconque et celles faites par un détachement isolé. Toutefois, pour que le texte en fût absolement clair, il eût fallu qu'il définit nettement les "captateurs" et les "détachements" opérant isolément ou non.

De cette analyse il résulte que tous les règlements sur le service en campagne, depuis l'ordonnance de 1753 jusqu'au décret du 28 mai 1895, restreignent aux détachements, sans toutefois les définir, l'usage des prises qui remonte à l'année 1710. Dans l'ordre administratif, le premier alinéa de l'article 259 du règlement du 13 avril 1859 pourrait être invoqué pour reconnaître à une unité quelconque le droit de prise; mais les termes n'en sont pas assez précis et sont en tout cas en contradiction avec ceux du règlement sur le service en campagne qu'il cite à l'appui de son texte.

An surplus, l'usage d'opérer une vente régulière des "prises et d'en répartir le produit est en quelque sorte tombé en désuétude depuis de nombreuses années. Dès lors, l'article 109 du décret du 28 mai 1895 sur le service en campagne, traitant des prises en temps de guerre, n'est plus en harmonie avec nos mœurs militaires, qui se sont transformées en même temps que l'organisation des forces du pays. Il constitue aujourd'hui un anachronisme dans nos règlements; donc il doit disparaître. Général ANDRE.

L'Opérette à Tananarive

"Les 28 jours de Clairette" ont enchanté les Malgaches. On vient de jouer cette opérette, innocente et joyeuse, au théâtre municipal de Tananarive, transformé et considérablement embellie. On y a ajouté un plafond. On a tenu d'étoffer les loges du gouvernement et de la municipalité. On a ajouté un rang de loges dans le fond et des fauteuils au-dessus. L'orchestre a fait des progrès considérables. Il comprend maintenant dix exécutants, que M. Jaxe, qui en est le maître de chapelle, conduit, nous dit-on, avec maîtrise. Enfin, la pièce a été jouée avec beaucoup de brio. Le public était nombreux et a manifesté de l'enthousiasme. Ainsi se répand peu à peu la civilisation par le monde. Ainsi les peuples voisins sont initiés non seulement à la littérature, mais aux usages et aux lois des vainqueurs. Nous craignons cependant que les spectateurs hovas ne se fassent, s'ils écoutent trop consciencieusement cette pièce, une idée des institutions militaires françaises, qui soit charmante, mais un peu illusoire. Il est vrai qu'ils ne la vérifieront pas. Ils resteront convaincus, qu'en France, les femmes suivent les maris au quartier, qui en est considéré comme le plus agréable. Et ils admireront en cela l'extrême développement des attachements conjugaux. Par un étrange caprice du sort, dans le temps même où la nouvelle parvenait, que les Malgaches apprennent, non seulement à respecter l'uniforme français, mais à l'applaudir quand les sœurs d'endossement, la reine Ranavalona assistait à Paris à une représentation où elle voyait les marins transporter de grande succès sur les armes chinoises et quelques uns de plus doux. Elle était attentive; on reconnaissait d'assez loin le grand chapeau qui la coiffait de plumes blanches. Des clairons sonnaient la charge. Les matelots occasionnellement un mur. A la fin, un corsaire descendant du cintre, s'illuminait de feux blancs, se pavait, et la foule applaudissait les couleurs nationales. La reine regardait ce spectacle, évocateur de souvenirs. A sa gauche, sa tante, restait immobile, enveloppée d'un fourreau manteau de satin cerise.

LE

Musée du Trocadéro

On a vu à l'exposition centennale du mobilier français les dessins du palais que Napoléon avait en l'intention de faire construire pour le roi de Rome, à l'endroit où s'élevait aujourd'hui le musée du Trocadéro. M. Edmond Biré, dans le livre qu'il vient de consacrer à "Alfred Nettement et la prose royale de 1830 à 1857", raconte les circonstances singulières dans lesquelles l'Etat fit alors l'acquisition du terrain. Ce terrain, dépendance du village de Chaillot, appartenait en 1811 au père d'Alfred Nettement qui en avait une fort belle propriété de campagne. La beauté du site, une carrière qui s'y trouvait, le récent achèvement du pont d'Iéna, tout donnait une grande valeur à cette propriété. Un matin, Napoléon, son architecte Fontaine et Daru, intendant de

la couronne, s'arrêtèrent devant l'enclos. On sonna, les gens du logis tardèrent longtemps à répondre. Quand on apprend que l'Empereur est à la porte, les domestiques ahurés ne trouvent de mieux à proposer qu'un trompement de cloche; prévenu enfin, M. Philippe Nettement arrive, ouvre lui-même au souverain qui veut bien ne point se fâcher de cette longue attente. Il y avait trois marches à descendre pour pénétrer dans la propriété; Napoléon les descend à cheval, puis parcourt lentement l'enclos. M. Nettement le suit et entend l'architecte Fontaine dire à son maître: "Sire, du perron de son palais, Votre Majesté verra ses troupes manœuvrer dans le Champ de Mars." La-dessus, l'Empereur se retire. Le lendemain, appelé chez l'intendant de la Couronne, M. Nettement apprend que Napoléon avait décidé de bâtir dans sa propriété le palais du futur roi de Rome. En vain, essayant-il de glisser quelques observations. Il n'y avait pas alors de loi qui permit d'exproprier malgré lui un propriétaire. Mais cela n'était point pour arrêter l'Empereur. Commandement fut fait à M. Nettement d'avoir à choisir un expert qui, d'accord avec Fontaine, fixerait le chiffre de l'indemnité. Quatre jours après, Fontaine se rendait sur les lieux et, après une visite d'un quart d'heure: "C'est à tort, dit-il à M. Nettement, que vous avez fait bâtir une maison, construire un escalier, planter des arbres: il ne vous en sera tenu aucun compte, car l'Empereur ne vous avait pas ordonné de faire ces dépenses!" On vous donnera 140,000 fr. et le quart en sus "comme don impérial, soit \$175,000 fr. "M. Nettement, qui estimait sa propriété 635,000 fr., non compris le quart en sus", voulait en vain se retrancher derrière son droit incontestable. On lui signa un arrêté d'expropriation, on chassa les ouvriers qui exploitaient la carrière en leur déclarant que "ce domaine appartenait à l'Empereur". Et M. Nettement eut beau plaider devant toutes les juridictions; moins heureux que le menuisier de Sans-Souci, il perdit tous ses procès.

BRESIL.

Une dépêche de Rio-Janeiro au "Times" de Londres prête au gouvernement brésilien l'intention de demander au Congrès l'autorisation de modifier l'émission monétaire. Les milreis, qui équivalent au pair à 27 pence, soit 2 fr 80, se fait réduire à 24 pence, soit 2 fr. 50, et il serait frappé des pièces de dix milreis équivalentes à une livre sterling. L'or nécessaire pour la frappe de ces pièces sera tiré du fonds de garantie qui se trouve à Londres.

AMUSEMENTS.

PARC ATHLETIQUE.

"Pinafore" et "Cavalleria Rusticana" ont fait hier soir les délices des habitués du Parc. Très en vogue les interprètes de "Pinafore", ou les situations amusantes abondent.

WEST END.

Foule hier soir au West End et concert délicieux. Mazur et Mazetti, les acrobates arabes, célèbres ont eux aussi, contribué puissamment au succès de la soirée.

Buvez la "Sparkling Abita Water", \$1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

L'ESPRIT DES AUTRES

La Moulardière est vivement intéressée par le projet de traversée de la Méditerranée en ballon. — Seulement, a-t-il dit, comme il s'agit d'une première expérience, on devrait, comme on fait au cirque pour les gymnastes, tendre un filet au-dessous de la nacelle!

L'oncle Anselme, à son premier procès de veuve: — Dans la vie, le principal est de se conduire honnêtement et de conjuguer. Ainsi, moi, j'ai toujours en pour devise: Devoir.

— Moi, aussi, mon oncle!... Et c'est justement ce que mes créanciers me reprochent!

Buvez la "Sparkling Abita Water", \$1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

L'ABELLE

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Trois Editions Distinctes

Edition Quotidienne, Edition Hebdomadaire, Edition du Dimanche

ABONNEMENTS PAR AVANCE

EDITION QUOTIDIENNE

Par le Monde, le Canada et l'Etranger

Par le Monde, le Canada et l'Etranger

EDITION HEBDOMADAIRE

Par le Monde, le Canada et l'Etranger

EDITION DU DIMANCHE

Par le Monde, le Canada et l'Etranger

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

PAR LE MONDE, LE CANADA ET L'ETRANGER

Feuilleton

DE

L'Abelle de la N. O.

Vol 46 Commencé le 21 mai 1901

Victimes de Paris

Par Ernest Daudet.

QUATRIEME PARTIE.

VII

En même temps, elle forgeait des phrases, préparait le discours qu'elle devait adresser au

manderait à M. Flammarin ne la recevait pas. Et comme elle devait prévoir un refus, elle se disait encore qu'en ce cas, elle irait tout droit chez M. de Marcellas. Assurément, celui-là ne refuserait pas de lui rendre le service qu'elle sollicitait. Quand il acceptait qu'elle se résignerait à le payer, il n'hésiterait pas à le rendre. Mais, quoique résolue maintenant à la pire déchéance, elle ne s'y soumettait pas sans révolte. Un immense dégoût s'emparait d'elle, dégoût d'elle-même et dégoût des autres; dégoût de la vie qui, depuis tantôt trois années, n'avait versé que poison à sa jeunesse et qui, par des chemins obscurs et boueux, l'avait conduite à sa perte en la venant aux suprêmes horres; dégoût surtout de ce Paris où elle était venue pleine d'espérance et qui les avait toutes trompées, ce Paris, cette infâme, fournaise où bouillonnent et se fécondent tous les vices, où les âmes pures se pervertissent dans une atmosphère pestilentielle, et dont, comme ses parents, elle était la victime. A ce moment, elle passait sur le pont de la Concorde. Elle y fit halte un moment, penchée sur le parapet, regardant voler l'eau qui s'écoulaient silencieusement pour elle la fin de tout. — Rien qu'un peu de courage, pensa-t-elle, et j'aurais fini de souffrir.

Mais non, il fallait vivre. A tous les devoirs auxquels elle renonçait, en survivant un, le dernier et le plus impérieux, qu'il fallait remplir avant de disparaître. Et celui-là, qui consistait à sauver son père, elle n'avait pas le droit de s'y dérober. Elle releva ses yeux qu'avait attirés le gouffre. En face d'elle, reprenait sous le soleil vicieux des brames matinales le palais des Affaires étrangères. Derrière cette façade monumentale était maintenant le secret de son destin. C'est là qu'il allait se jouer. Il fallait donc marcher à lui. Elle se remit en route. Quand elle entra dans l'antichambre ministérielle, l'huissier qui l'avait reconnue ne se leva pas et la laissa s'approcher jusqu'à la table où il était assis. — M. le ministre reçoit-il? demanda-t-elle. Un regard d'impertinence la dévisagea et une voix railleuse lui dit: — Duquel parlez-vous? De celui d'hier ou de celui de demain? Intimidée, elle reprit: — Je parle de M. Flammarin. — M. Flammarin n'est plus ministre, une petite demoiselle. Elle tombait des nues et répéta: — Il n'est plus ministre! — Vous ne savez donc pas les journaux? Le cabinet a été renversé à la séance d'hier. C'est

vrai que personne ne s'y attendait. Mais, votre père aurait pu vous le dire. — Papa n'est pas venu à son bureau dans l'après-midi d'hier, explique Ninette. — C'est donc cela... Enfin, il n'y a plus de ministre. M. Flammarin s'est enfoncé avec ses dames. Ils font leurs paquets et ils ont condamné leur poste. Quelque déconcoctée par cette nouvelle qui détruisait ses plans, Ninette eut assez de présence d'esprit pour insister. — Vous savez bien, monsieur, qu'elle n'est jamais condamnée pour moi et que Mlle Camille me reçoit toujours. — Oh! vous pouvez monter à vos voitures; vous trouverez là-haut un domestique qui vous accompagnera. Ninette remercia et se dirigea vers l'escalier, saisie d'une inquiétude nouvelle et déplorant l'événement qui allait peut-être inutiliser sa démarche. Au premier étage, elle trouva, somnolant sur une banquette, un valet de pied qui consentit à porter sa carte à Mlle Flammarin. Son absence fut brève. Il revint bientôt avec une réponse négative. Mlle Flammarin protesta ses excuses à Mlle Villeroy qu'elle ne pouvait recevoir. Mais elle lui demanda rendez-vous pour le lendemain, à l'heure du déjeuner, à l'appartement privé de M. Flammarin où ces dames allaient rentrer dans quelques

instants. En sa forme amicale le refus de Camille n'avait rien d'offensant et Ninette ne s'en offensa pas. Ce n'était pas moins un contre-temps désastreux. Trop pressant était le péril pour qu'elle remit au lendemain le soin de le conjurer. Si Mlle Flammarin ne s'était pas encore aperçu du vol commis à son préjudice, il s'en apercevrait le lendemain en arrivant à son bureau et le mal serait alors difficilement réparable, d'autant que Mlle Flammarin avait cessé d'être ministre n'aurait peut-être plus assez d'autorité pour en atténuer les suites. Non, il n'y avait pas une minute à perdre. Puisque Ninette ne trouvait pas le secours dont elle avait besoin là où elle espérait le trouver, elle était tenue d'aller le chercher ailleurs, et ailleurs, c'était chez M. de Marcellas. Qu'allait-elle lui dire à celui-là? Elle se le demandait en s'adressant vers la rue de Grenelle où le beau vicomte habitait avec Mme sa mère. Oh! c'était bien simple. Elle lui dirait qu'elle avait besoin de trois mille francs. Puis, elle le verrait venir. Mais, soudain, elle s'arrêta au milieu de la rue. Elle se rappela qu'à l'église, le jour de l'enterrement de son père, Adalbert lui avait annoncé qu'il partait pour l'Egypte. Comment avait-elle oublié! Il y avait un mois à peine, et sans doute le voyageur

n'était pas revenu. Il fallait cependant s'en assurer. Elle alla donc à l'hôtel de Marcellas et là elle apprit qu'en effet M. le Vicomte n'était pas de retour. Une voix intérieure lui dit: — Paris à sa mère. C'est une grande dame, très bonne, occupée, riche. Ce conseil, Ninette n'osa le suivre. Elle n'était qu'une étrangère pour Mme de Marcellas. A quel titre la solliciterait-elle? Bon écho la renvoyait au professeur Verne. C'était tomber de Charybde en Scylla. Elle se résigna cependant à cette dernière démarche. Mais, chez Verne, elle trouva porte close. M. le professeur passait la journée à la campagne, chez des amis. La liste des secours possibles était épuisée. Ninette, ne pouvant même recourir à Mlle Flammarin qui lui avait fait des offres nagnères et qui peut-être n'eût pas refusé de lui venir en aide. Cette jeune personne était en Egypte comme M. de Marcellas et probablement avec lui. Ainsi, tout manquait à la fois à la vaillante créature. L'échec-faillage de ses projets s'élevait. Au risque de ne pouvoir plus conjurer les pires maux, elle se résigna à attendre au lendemain pour essayer de s'y contraindre. Le lendemain! Vingt-quatre heures de terreur. Et peut-être alors serait-ce trop tard! Pendant sa course, le froid

avait saisi et, comme elle rentrait rue Sainte-Anne, elle fut prise dans l'escalier d'une quinte de toux qui secoua son pauvre corps épuisé. Elle dut s'arrêter au second étage pour laisser passer l'accès. Tandis qu'elle était là, attendant de pouvoir reprendre sa marche, se demandant avec consternation si, sous ce rhume prolongé, sa voix disparaîtrait, se retrouverait intacte avec son timbre éclatant et sa belle limpidité, un appel se fit entendre qui venait d'en haut. — Est-ce toi, Ninette? — C'était sa mère qui penchée sur la rampe guettait son retour. — Me voilà, répondit-elle, mais je ne suis pas aussi personne. — Ça ne fait rien, ma pauvre chérie, ça ne fait rien. Monte vite. Nous sommes sauvés. En ton absence, le ciel a fait un miracle. Ces paroles mystérieuses, mais rassurantes ranimèrent, Ninette et lui rendirent tout son courage. Elle acheva son ascension comme si elle eût eu des ailes, sur le palier du dernier étage, sa mère l'attendait et la regardait dans ses bras en murmurant: — Ah! ma chère petite! ma chère petite! — Mais, qui est-ce donc, maman! — Tiens, regarde. Et Estelle désignait un jeune homme qui se tenait derrière elle